

<b>DEPARTEMENT</b> De l' AISNE
<b>ARRONDISSEMENT</b> SAINT-QUENTIN
<b>CANTON</b> de BOHAIN
<b>COMMUNE</b> De VENDHUILE

2023/4/22

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Conseil Municipal du 26 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 octobre à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

**Étaient présents :** Mr X. PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme B. CARPENTIER, Mr D.FERNANDES, Mr D. LETEMPLE, Mme M.MIELCAREK, Mr F.GACH, Mr T.FLEUREAU, Mme M.FAXELLE, et Mr H.DEPREZ

**Pouvoirs :** néant

**Excusés :** Mr P. AUDIN et Mme N. LEROY

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

**Objet :** Tarifs salle des fêtes

Monsieur Le Maire explique au Conseil municipal qu'il serait convenable d'augmenter les tarifs de la salle des fêtes.

La location de l'autolaveuse s'élève à (168.58\*12) 2022 euros, et l'électricité à environ 2200€ à ce jour et 221€ pour l'eau soit 4443€ pour l'année. Il faut y ajouter les produits ménagers et le temps passé par l'employée de commune pour nettoyer la salle.

Les recettes de la location pour l'année 2023 se montent à 2800€.

Mr Flamant fait remarquer une baisse des locations.

Mme Carpentier propose une augmentation des tarifs et la mise en place d'un relevé de compteur avant après pour facturation.

Mr Fournier quant à lui propose de conserver les tarifs actuels et de mettre un forfait kilowatt avec une facturation complémentaire au réel au-delà du forfait.

L'ensemble du conseil est favorable à la facturation complémentaire mais reste prudent sur le coût réel.

Il est donc proposé, à l'occasion du repas des aînés, de procéder à un relevé de compteur pour évaluation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas modifier la tarification à ce stade et de délibérer lors de la prochaine séance du conseil.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET  
2023.11.06 09:58:27 +0100  
Ref:20231102\_110002\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire